

Contrôle de délégation dans le domaine de la santé animale

CODE STAGE : NSVAL0046

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

3 jours

Lieu :

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – 1 avenue Bourgelat, 69280, Marcy-L'Étoile

Public cible :

Équipes d'encadrement ayant à contrôler des délégués

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Référents techniques) :

GAUFFIER André, Référent national DGAI
GRABIELLE Claire, KPMG
CHANTREAU Olivier, COFRAC
VOGLER Valerie, DRAAF Occitanie
GOEURIOT Gaëtan, DGAI

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Télé-inscription via « Mon Self Mobile »

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

De nombreuses structures aux contours juridiques variés exercent des missions de service public déléguées par le ministère chargé de l'agriculture (établissements publics, sociétés privées, associations...) dans les domaines d'activités relatifs à la sécurité alimentaire ou la santé animale et végétale et dans ceux relatifs à l'accompagnement des politiques agricoles et forestières (conseil aux agriculteurs, appui aux filières, versement des aides PAC, politiques forestières...).

La DGAI et les services déconcentrés, dans la continuité de leur collaboration historique avec les organisations en charge de l'action sanitaire et les professionnels, ont recours, pour l'exercice de leurs missions, à des délégués. La mise en place de ces délégations permet ainsi de se recentrer sur les fonctions régaliennes.

Toutefois, l'État reste garant des missions déléguées et doit à ce titre assurer le contrôle des conditions de délégation et piloter la réalisation de contrôles de second niveau.

LA FORMATION

Objectif général :

Réaliser le contrôle de délégation financier et technique de second niveau

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre réglementaire et juridique de la délégation
- Participer à des échanges de pratique concernant la préparation, le suivi et le contrôle de délégation

Contenu :

- Éléments de contexte. Dimensions technique, juridique et comptable des délégations.
- Définition, répartition des responsabilités, convention (ou contrat) de délégation, obligations du délégant, obligations du délégué, plan comptable.
- Spécificités et rôle du COFRAC
- Examen du cahier des charges ;
- Établissement et contrôle du respect de la convention (ou contrat);
- Mener une négociation ;
- Principe et méthode pour la mise en place des contrôles financiers ;
- Suivi technique de l'exécution de la convention (ou contrat);
- Moyens de contrôle.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, témoignages, acquis d'expérience, mise en situation.

Prérequis

Avoir une expérience minimale en contrôle de délégation de 6 mois

Avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur :

- Instruction technique [DGAI/SDSPA/2019-642](#) du 30-10-2019 : modèles de conventions à prendre dans le cadre des délégations de missions en santé animale
- Note de service [DGAI/SDSPA/2019-526](#) du 10-07-2019 : Modalités de mise en œuvre de la reconnaissance des OVS et des OVVT, de la délégation des contrôles officiels et des autres activités officielles pour la période 2020-2024 et de la conduite des contrôles de ces délégations